

ENSA
ENSEIGNANTS ASSOCIES OU INVITES
CHECK-LIST DES PIECES POUR LE
RECRUTEMENT OU LE RENOUVELLEMENT

SRH/SDMC/BFSE
Campagne 2017-2018

NOM DE L'AGENT		
EN SA	BG	REMARQUES
☐	☐	proposition de recrutement renouvellement
☐	☐	extrait du Procès verbal du CA
☐	☐	Pour les recrutements au titre d'un remplacement d'un enseignant titulaire déchargé pour recherches : l'autorisation de décharge
☐	☐	carte vitale ou attestation
☐	☐	pièce d'identité
☐	☐	certificat médical d'aptitude physique.
☐	☐	casier judiciaire : bulletin N° 2
☐	☐	diplômes
☐	☐	expérience professionnelle
☐	☐	service national : état signalétique des services
☐	☐	journée défense et citoyenneté : certificat de participation
☐	☐	RIB ou RIP avec IBAN/BIC
☐	☐	procès-verbal d'installation
☐	☐	dernière situation de carrière
☐	☐	contrat
☐	☐	Nous indiquer si l'enseignant est déjà recruté dans une autre école et si oui laquelle.
☐	☐	attestation de l'employeur précisant la quotité de temps de travail de l'agent
☐	☐	attestation de revenus minimum à hauteur de 10 500€ / an
☐	☐	attestation d'inscription à l'ordre des architectes + attestation d'assurance pour l'année en cours
☐	☐	titre de séjour valant autorisation de travail Ou autorisation provisoire
☐	☐	document attestant de la régularité de la position au regard des obligations de service national dans le pays d'origine
☐	☐	attestation d'imposition à l'étranger
☐	☐	curriculum Vitae
☐	☐	fiche de renseignements
☐	☐	formulaire de demande de prise en charge des frais de transport
☐	☐	supplément familial de traitement : formulaire de demande
☐	☐	livret de famille
☐	☐	attestation de la CAF de perception des allocations
☐	☐	Fiche de déclaration de cumul d'emplois et de rémunérations

pour les étrangers hors UE, joindre l'attestation sur l'honneur

avec traduction d'un traducteur agréé pour les étrangers hors UE

préalablement validé par la DGP

pour les hommes nés jusqu'au 31/12/1978

pour les hommes nés après le 31/12/1978
ou les femmes nées après le 31/12/1982

document original libellé au nom de l'agent

établi le jour de la prise de fonction

pour les agents titulaires hors MCC

pour les agents contractuels d'une fonction publique ou salariés sur CDD ou sur CDI

pour les salariés sur CDI ou CDD

pour les agents affiliés à la maison des artistes ou auto-entrepreneurs

pour les travailleurs libéraux

pour les étrangers hors UE

étrangers résidant hors de France

pour les recrutements

à renouveler en cas de changements personnels

transmettre régulièrement les justificatifs

à partir du 2ème enfant

Uniquement pour les agents dont le MCC est employeur principal – document signé par l'école